

Présents :

- M. Dupont Noël, **Directeur de l'école élémentaire**
- M. Lefevre Pierre, **Maire d'Aunay sur Odon**
- M. Leconte Gilles, **Maire de Bauquay**
- M. Salliot Pierre, **Maire de Bonnemaizon**
- Mme Laurent Evelyne, **Maire adjointe de St Agnan-le-Malherbe**
- Mmes Bars-Mayer Elise, Bourdon Sylvaine, Chennevière Nathalie, Chéreau Séverine, Declomesnil Catherine, Fabre-Debon Virginie, Gosselin Stéphanie, Letourneur Mélanie, Piet Mylène, Plancq Elise, Sarfati Béatrice, Sébert Catherine, Mr Marais Jean-Michel, **Enseignants**
- Mmes Gérard Lucie, Guibert Nathalie, Jacquin Emilie, Lefranc Virginie, Martel Elodie, Pfeiffer Nathalie, Roger Nadia, **Représentants de parents d'élèves**

Excusés :

- Mme Rouxel, **Inspectrice de l'Education Nationale**
- M. Rougereau Jean-Paul, **Maire adjoint d'Aunay sur Odon chargé des affaires scolaires**
- M. Villière Noël, **Maire du Mesnil-Auzouf**
- M. Desmarers René, **Maire de St-Louet-sur-Seulles**
- Mmes Alle Caroline, Bissey Aurore, Lefaudeux-Farcy Sylvie, Seguin Sandra, **Enseignantes**
- Mmes Donnart Clarisse, Groult Maryline, Lemarois Stéphanie, Lepareur Céline, Miloche Anne-Sophie, Ryckebusch Séverine, Mr Robillard Gilbert, **Représentants de parents d'élèves**

Secrétaires :

- Mmes Bourdon Sylvaine et Gosselin Stéphanie

Ordre du jour :

- 1 – Vie scolaire :
 - Effectifs prévus pour la rentrée 2016
 - Projets et sorties culturels 2015-2016
 - Projet d'école
- 2 – Demandes budgétaires :
 - Budget de fonctionnement
 - Budget d'investissement
 - Budget projets et sorties culturels
- 3 – Activités périscolaires :
 - Garderie
- 4 – Sécurité et équipement :
 - Sécurité aux abords de l'école
 - Bilan des exercices incendie et PPMS
 - Mise en place du DUER dématérialisé
- 5 – Questions et informations diverses
 - Contrat d'engagement de service civique
 - Vente de gâteaux

1 – Vie scolaire :

● Effectifs prévus pour la rentrée 2016 :

Les prévisions d'effectifs sans tenir compte des éventuels maintiens sont pour la rentrée 2016 :

CP : 62 CE1 : 74 CE2 : 65 CM1 : 60 CM 2 : 62 CLIS : 12

soit un total de 335 élèves.

Le conseil d'école demande à la Direction Académique de maintenir les 14 classes afin de permettre des effectifs raisonnables au sein de chaque classe et d'assurer une décharge complète au Directeur.

● Projets et sorties culturels 2015-2016 :

Le principe du maintien d'une classe de découverte pour les CM2 et d'une sortie scolaire pour les autres classes a été retenu pour cette année.

Elèves concernés	Sortie	Coût total
Ecole	3 séances dans le cadre du projet « Ecole et cinéma »	2 256 €
CP CE1 CLIS	Spectacle Baba Yaga de la compagnie The Smoky Eyes	500 €
CE2 CM1 CM2	Spectacle Baba Yaga de la compagnie The Smoky Eyes	500 €
CP Mme Sébert CP Mme Chennevière	Ségrie Fontaine	492 €
CP Mme Letourneur	Danses folkloriques	40 €
CP Mme Letourneur CP-CE1 Mme Bourdon	Château de Falaise	618 €
CLIS M. Marais CE1 Mme Gosselin CE1 Mme Declomesnil	Musée de Vieux la Romaine	636 €
CE2 Mme Sarfati CE2 Mme Piet CE2-CM1 Mme Fabre Debon	Musée de Vieux la Romaine	515 €
CM1 Mme Alle CM1 Mme Chéreau	Tapisserie de Bayeux	636 €
CM2 Mme Bars-Mayer CM2 Mme Plancq	Classe de découverte à St Pair sur Mer dans la Manche	15 680 €
		21 873 €

● Projet d'école :

Le projet d'école devra être rédigé pour la fin de l'année scolaire.

Les axes prioritaires sont :

- Une école qui s'adapte aux élèves en aménageant des parcours.
- Une école qui organise des modalités d'apprentissage spécifiques.
- Une école ouverte au dialogue avec les familles et les partenaires.

2 – Demandes budgétaires :

Les demandes budgétaires ci-dessous ont été proposées à la municipalité d'Aunay sur Odon :

● Budget de fonctionnement

	Somme accordée pour 2015	Souhait pour 2016
Fournitures scolaires pour 14 classes	14 X 660 € = 9 240 €	14 X 670 € = 9 380 €
Fournitures scolaires pour RASED	285 €	285 €
BCD	700 €	715 €
Informatique	500 €	510 €

● Budget d'investissement

INVESTISSEMENT, PETIT MATERIEL, TRAVAUX IMPORTANTS		
Dépenses prioritaires		
Nature de la dépense		Coût estimé
Remplacement de 3 tableaux par des tableaux blancs (1,20 m)		Devis à demander
Installation d'un vidéoprojecteur fixe et d'un ordinateur connecté à internet dans la salle des maîtres pour en permettre l'utilisation par toutes les classes		Devis à demander
Etagère noire pour le rangement du matériel d'EPS		50 €
Diable pour le transport des colis d'un bâtiment à l'autre		40 €
Talkie-walkie pour PPMS		150 €
Tapis paillason pour la salle de danse		40 €
INVESTISSEMENT, PETIT MATERIEL, TRAVAUX IMPORTANTS		
Autres dépenses (dans l'ordre des priorités)		
Priorité	Nature de la dépense	Coût estimé
1	Construction d'un préau	Devis à demander
2	Mise en réseau câblé des classes	Devis à demander
3	Installation d'un vidéoprojecteur fixe et d'un ordinateur connecté à internet dans chaque classe.	Devis à demander
4	Mise en réseau du photocopieur	Devis à demander

● Budget projets et sorties culturelles

Depuis de nombreuses années, 2 subventions étaient demandées aux municipalités pour le financement des projets et sorties culturelles :

- Une subvention pour chaque élève partant en classe de neige qui était versée à la coopérative ou aux parents. Certaines municipalités faisaient le choix d'appliquer un système de péréquation.
- Une subvention pour les autres sorties qui était versée à la coopérative.

Lorsque la municipalité refusait de financer, l'école demandait une participation aux parents.

Subventions accordées par les municipalités pour les projets et sorties culturelles (année 2014-2015)						
Communes	Nombre d'élèves	Somme demandée	Subvention commune	Nombre d'élèves	Subvention commune	Subvention projets par élève
		Sorties + cinéma : 17,03 €			492,00 €	
Ancville	1	17,03 €				0,00 €
Aunay sur Odon	207	3 525,21 €	2 780,00 €	25	5 537,00 €	40,18 €
Bauquay	25	425,75 €	425,85 €	3	450,00 €	35,03 €
Bonnemaison	14	238,42 €	207,00 €	4	984,00 €	85,07 €
Boulon	1	17,03 €				0,00 €
Carville	2	34,06 €				0,00 €
Courvaudon	4	68,12 €	68,14 €	1	150,00 €	54,54 €
Danvou la Ferrière	1	17,03 €	17,03 €			17,03 €
Evrecy	1	17,03 €				0,00 €
Hamars	1	17,03 €		1		0,00 €
Le Bény-Bocage	1	17,03 €				0,00 €
Le Mesnil-Auzouf	18	306,54 €		4	300,00 €	16,67 €
Landes sur Ajon	1	17,03 €	17,00 €			17,00 €
Le Mesnil-au-grain	2	34,06 €	34,07 €			17,04 €
Montigny	1	17,03 €				0,00 €
Ondefontaine	23	391,69 €		4	984,00 €	42,78 €
Roucamps	4	68,12 €				0,00 €
St Agnan le Malherbe	4	68,12 €	68,12 €			17,03 €
St Georges d'Aunay	4	68,12 €		1		0,00 €
St Louet sur Seulles	2	34,06 €	34,07 €			17,04 €
Vacognes Neuilly	1	17,03 €	17,03 €			17,03 €
Total :	318	5 415,54 €	3 668,31 €	43	8 405,00 €	
		Participation parents	528,00 €			
		Total :	4 196,31 €			
		Différence :	1 219,23 €			

Soit : 72 élèves

Critère d'attribution de la subvention pour la classe de neige :	Versée à la coopérative	Versée aux parents
Aunay sur Odon	30% du montant total	*
Bauquay	30% somme à la charge de la famille	*
Bonnemaison	50% somme à la charge de la famille	*
Courvaudon	150 € par élève	*
Mesnil-Auzouf	75 € par élève	*
Ondefontaine	50% somme à la charge de la famille	*

Suite au remplacement de la classe de neige par une classe de mer, l'équipe enseignante souhaite désormais ne faire qu'une seule demande de subvention pour les projets et sorties culturelles aux communes des élèves scolarisés à l'école d'Aunay sur Odon.

Cette participation, sur la base de 40 € par élève, permettra de programmer pour toutes les classes 2 sorties ou projets par an, sans augmenter la dépense des communes.

En cas de refus de la commune, une participation volontaire de 20 € par élève serait demandée aux parents.

Subventions demandées aux municipalités pour les projets et sorties culturels (année 2015-2016)			
Communes	Nombre d'élèves	Somme demandée par élève	Subvention demandée à la commune
Aunay sur Odon	213	40,00 €	8 520,00 €
Bauquay	27	40,00 €	1 080,00 €
Bonnemaison	19	40,00 €	760,00 €
Carville	2	40,00 €	80,00 €
Courvaudon	3	40,00 €	120,00 €
Danvou la Ferrière	2	40,00 €	80,00 €
Le Bény-Bocage	1	40,00 €	40,00 €
Le Mesnil-Auzouf	15	40,00 €	600,00 €
Landes sur Ajon	1	40,00 €	40,00 €
Le Mesnil-au-grain	2	40,00 €	80,00 €
Maisoncelles	1	40,00 €	40,00 €
Montigny	1	40,00 €	40,00 €
Ondefontaine	25	40,00 €	1 000,00 €
Proussy	1	40,00 €	40,00 €
Roucamps	3	40,00 €	120,00 €
St Agnan le Malherbe	4	40,00 €	160,00 €
St Georges d'Aunay	2	40,00 €	80,00 €
St Louet sur Seulles	2	40,00 €	80,00 €
Vacognes Neuilly	1	40,00 €	40,00 €
Total :	325	Total :	13 000,00 €

3 – Activités périscolaires :

● **Garderie** : Certains parents d'élèves regrettent les problèmes de discipline et de violence récurrents et se demandent s'il est judicieux de faire goûter tous les enfants dans la même salle.

Une dizaine d'enfants posent problème à la garderie. Certaines familles ont reçu un courrier d'avertissement de la mairie :

- 2^{ème} avertissement : exclusion temporaire de la garderie
- 3^{ème} avertissement : exclusion définitive

Pour le goûter, il est proposé de séparer les élèves en 2 groupes : 1 groupe dans la garderie, l'autre dans la salle de danse.

4 – Sécurité et équipements :

● Sécurité aux abords de l'école

Certains parents d'élèves souhaiteraient que toutes les grilles de l'école soient fermées pendant les heures de classe. D'autre part, la montée dans le bus des élèves n'est pas suffisamment encadrée : des enfants ont été vus en train de courir seuls pour monter dans le bus.

M. Dupont rappelle qu'il n'est pas possible de fermer toutes les grilles pendant les horaires de classe car de nombreuses personnes (ambulanciers, éducateurs, psychomotriciens, livreurs...) ont besoin d'entrer dans l'école. La seule solution serait de poser un vidéophone relié à un portable pour lui permettre d'ouvrir la porte même lorsqu'il n'est pas dans son bureau. Contrairement aux écoles maternelles ou aux collèges, il ne dispose pas de personnes pouvant ouvrir en cas de besoin.

Cependant, depuis le dernier conseil d'école, des mesures ont été prise pour sécuriser les abords de l'école :

- Seul, le portillon rue des Ecoles reste en permanence ouvert. Les autres sont fermés pendant les heures de classe.
- La surveillance dans la cour est renforcée aux entrées et sorties de classes afin de permettre le contrôle des personnes qui pénètrent dans la cour.

Concernant la montée des élèves dans le bus, M. Dupont en informera le syndicat scolaire.

● **Bilan des exercices incendie et PPMS**

Un exercice incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté) ont été réalisés récemment. Globalement réussis, ils ont cependant permis de détecter certains dysfonctionnements :

- Absence d'extincteurs et de plan d'évacuation dans le nouveau bâtiment du haut
- Problème d'alarme incendie et PPMS dans le nouveau bâtiment du haut.
- Matériel pour le PPMS incomplet (talkie-walkie, radios avec piles...)

● **Mise en place du DUER dématérialisé**

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) permet de répertorier et évaluer tous les risques susceptibles de nuire à la sécurité des élèves et du personnel encadrant. Il sera mis à jour en présence du maire adjoint chargé des travaux et des responsables techniques de la commune.

5 – Questions et informations diverses :

● **Contrat d'engagement de Service Civique**

Mmes Camille Grandin et Cassandre Lejemtel ont été engagées dans le cadre du Service Civique. Elles doivent contribuer aux activités éducatives pédagogiques et citoyennes de l'école élémentaire. Elles seront notamment amenées à encadrer les élèves sous la responsabilité des enseignants et à mener une mission sur le « vivre ensemble ».

● **Vente de gâteaux**

Questions de parents :

Pourquoi sur le temps scolaire ?

Réponse des enseignants : La vente se déroule sur le temps scolaire pour éviter que tous les élèves se présentent en même temps et pour permettre à ceux qui prennent le bus de ne pas être en retard.

N'est-il pas ennuyeux de laisser circuler l'argent dans l'école ?

Réponse des enseignants : Les élèves doivent se responsabiliser. Les enseignants acceptent de garder l'argent pendant la classe s'il est glissé dans une enveloppe au nom de l'élève.

Dates du prochain conseil d'école :

Mardi 28 juin 2016 de 18h à 20h00

Les secrétaires,
Sylvaine Bourdon et Stéphanie Gosselin

Le directeur,
Noël Dupont

